

DOSSIER DE PRESSE

La SCIC Energie Citoyenne et la 1ère centrale photovoltaïque CITOYENNE du Pas-de-Calais



Sommaire

Fiche 1 : Energie Citoyenne et EnergETHIC– Présentation

Fiche 2 : Zoom sur les projets citoyens d'énergie renouvelable

Fiche 3 : Présentation de la centrale

Fiche 4 : Contact

FICHE 1

Energie Citoyenne et EnergETHIC - Présentation

Energie Citoyenne est une S.C.I.C. (Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme) qui a été créée en juin 2014. Elle est née d'un projet porté par l'association EnergETHIC, qui a accompagné sa création et s'est fortement impliquée dans la mobilisation citoyenne. Elle porte le projet de la 1^{ère} centrale photovoltaïque citoyenne du Pas-de-Calais (Fiche n°3).

Les objectifs d'Energie Citoyenne, dont le champ d'action est régional, sont les suivants :

- Investir collectivement et solidairement dans des moyens de production d'énergie renouvelable
- Proposer des services liés à la maîtrise de l'énergie dans le but d'en réduire la consommation

De manière plus globale, le projet de la SCIC offre une réappropriation citoyenne des enjeux énergétiques et des moyens de production (sensibilisation).

Energie Citoyenne est gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles : des citoyens, des représentants d'associations, d'entreprises ou encore de CIGALES (Clubs d'investisseurs locaux et solidaires).

L'association EnergETHIC, créée en 2011, participe au développement des énergies renouvelables dans le Pas-de-Calais et à leur appropriation par les citoyens.

L'association, implantée à Ambricourt, compte 2 types d'activités :

1. Le développement des énergies renouvelables citoyennes

EnergETHIC initie et accompagne des projets d'investissements collectifs dans des moyens de production d'énergie renouvelable (solaire photovoltaïque, éolien), comme celui de la SCIC Energie Citoyenne. Elle encourage la participation des citoyens dans la mise en place de ces projets.

2. La mission Bois-Energie

L'association participe également au développement de la filière bois dans notre région. Elle intervient auprès des communes, agriculteurs et petites entreprises en les accompagnant dans la mise en place de chaufferies bois.

Sa mission : faciliter la démarche des porteurs de projets en étudiant notamment l'opportunité et la faisabilité d'un projet.

Les activités de l'association sont basées sur 3 objectifs :

- Permettre la relocalisation des lieux de production d'énergie renouvelable en impliquant les citoyens
- Sensibiliser et former les citoyens aux enjeux énergétiques actuels et à venir
- Développer et rendre accessibles au plus grand nombre les énergies renouvelables

L'association compte 2 salariés.

FICHE 2

Zoom sur les projets citoyens d'énergie renouvelable

Certains pays européens (Danemark, Allemagne) mènent, depuis plusieurs années, des politiques énergétiques locales et veillent à la réappropriation des énergies renouvelables par les citoyens. S'inspirant de ces expériences réussies, plusieurs projets citoyens d'énergie renouvelable ont vu le jour ces dernières années en France.

Un **projet citoyen** est un projet porté, maîtrisé et financé par des particuliers et/ou leurs représentants (les collectivités locales). C'est l'intérêt collectif et territorial qui est pris en compte.

Les projets citoyens d'énergie renouvelable ont plusieurs avantages :

- La relocalisation des lieux de production (gestion locale de l'énergie)
- La prise en compte des besoins énergétiques du territoire
- La réappropriation des questions énergétiques par les citoyens
- Une meilleure acceptation locale des projets
- Des retombées économiques pour le territoire

Exemples :

- En matière d'énergie solaire photovoltaïque :

Commune de Lille (Nord) : mise en place d'un brise-soleil sur l'école Painlevé de 28 kW (180 m²) pour un investissement de 76 000 €. Production annuelle estimée à 25 000 kWh/an. Exploitation par le SCIC SOLIS Métropole.



- En matière d'énergie éolienne :

Commune de Béganne (Morbihan) : mise en place du 1^{er} parc éolien en France : 4 éoliennes de 100 m de haut de 2 MW chacune. Investissement de 12 millions d'euros. Production estimée à 20 400 MWh/an. Exploitation par la SAS BEGAWATT.



➤ En matière de bois-énergie :

Commune de Clavy Warby (Ardennes) : regroupement de 7 habitants en une association syndicale libre (ACACIA) pour mettre en place une chaudière bois-énergie commune (200 kW) et un mini réseau de chaleur alimentant leurs logements. Une initiative citoyenne inédite en France, un projet accompagné par ALE08.



SCIC ERE 43 (Haute-Loire) :



12 chaufferies de 100 kW produisant 2 500 MWh/an, à partir de bois déchiqueté local. Installation réalisée en 2015.

Budget total : 1 658 000 € dont 48.7 % de subventions, 35.6 % d'emprunt bancaire, 12,1 % de participation citoyenne et 3.6 % de la SCIC.

La SCIC a réalisé les études de faisabilité, a installé les modules constitué d'une chaufferie bois et d'un silo, organise l'approvisionnement du silo en bois déchiqueté local et revend la chaleur aux consommateurs. Les communes, les associations ou les particuliers n'ont pas dû investir, c'est la SCIC qui a investi pour eux !

Site internet : <http://energie-partagee.org/projets/chaudieres-modulr/>

C'est l'association EnergETHIC qui est à l'origine de la 1^{ère} centrale photovoltaïque CITOYENNE du Pas-de-Calais. Elle a accompagné le comité de pilotage puis le conseil d'administration d'Energie Citoyenne dans la mise en place de ce projet (étude de faisabilité, aide au montage technique/juridique/économique, mobilisation citoyenne, communication, suivi de travaux...) et continue son accompagnement encore aujourd'hui (notamment elle aide à la gestion de l'entreprise).

Une centrale photovoltaïque est un moyen de production d'énergie électrique géré par un seul gestionnaire (en l'occurrence Energie Citoyenne). Dans ce projet, la centrale est répartie sur 3 toitures différentes :

- La toiture de **Lien PLUS** (association d'aide à la mobilité, à Beaurainville)
- La toiture du **Gerموir** (espace test agricole à Ambricourt)
- Et celle de **Terre de Liens** (association qui aide les agriculteurs en agriculture biologique, sans terre, à acquérir du foncier grâce à la collecte d'épargne collective, à Ambricourt)



Photos des toitures de Lien PLUS – Terre de Liens – Le Gerموir (de gauche à droite)

Energie Citoyenne a souhaité que cette centrale photovoltaïque soit un projet collectif et citoyen, c'est-à-dire géré et financé par les citoyens et acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations...).

Concrètement, toutes les personnes ou structures désireuses de soutenir le projet ont pris des parts de la SCIC (1 part = 100 €). Ils sont devenus sociétaires d'Energie Citoyenne et donc acteurs du changement ! Au total, ce sont 160 citoyens, 7 CIGALES, 6 associations, 8 entreprises et 1 commune (commune de Beaurainville) qui ont investi dans le projet ! Plus de 90 000 € ont ainsi été mobilisés sur les 120 000 € total du projet ! Pour le reste, un prêt a été fait auprès du Crédit Coopératif.

La production électrique de la centrale est destinée à être vendue à Enercoop, fournisseur d'électricité 100% renouvelable (pour Lien Plus) et à EDF-Obligation d'Achat (pour les deux autres sites). Cela permet de rémunérer les parts sociales et de pouvoir réinvestir dans d'autres projets (*en SCIC, la loi et les statuts obligent à mettre 57,5% du bénéfice en réserve impartageable, ces sommes devant être utilisées pour réinvestir dans de nouveaux projets*).

La 1^{ère} toiture qui a été équipée de panneaux photovoltaïques est celle de l'association Lien PLUS, en novembre 2014. Ont suivi celles du Gerموir et de Terre de Liens en février 2015. La centrale a été inaugurée le 11 avril 2015.

Les avantages du projet :

- Produire une énergie locale et renouvelable
- Rendre l'énergie solaire accessible à tous sur le territoire
- Sensibiliser la population aux enjeux énergétiques en montrant l'exemple

Le projet en chiffres :

- Surface totale : **355 m²**
- Puissance totale : **47,72 kW**
- Production globale estimée : **45 000 kWh/an**
- Coût total du projet : **120 000 €**
- Financement citoyen : **90 000 €**
- Nombre de sociétaires : **160 citoyens, 6 associations, 7 CIGALES, 8 entreprises, 1 commune (Beaurainville)**
- Retour sur investissement en **8 ans**

Pourquoi est-ce un projet innovant ?

Parce que c'est un projet financé et géré par les citoyens et les acteurs locaux. C'est un exemple de mobilisation citoyenne et de démocratie participative. Il contribue à renforcer l'identité et l'appartenance au territoire.

Parce que pour développer le territoire, Energie Citoyenne a décidé de s'appuyer sur les énergies d'avenir, les énergies renouvelables.

Parce qu'il permet l'appropriation par les citoyens des enjeux énergétiques actuels et à venir, et contribue au changement du modèle de la production énergétique sur le territoire. C'est un pas vers la transition énergétique.

Energie Citoyenne

31, rue principale

62 310 AMBRICOURT

Tél : 03.21.47.76.17.

Mail : energie.citoyenne.scic@gmail.com